

Compte rendu de la réunion du 21 novembre 2014

Membres présents

José VIÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Fany GILBERT, Jacky HERVOUET, Francis PETITCOLLOT, Christophe BONY, Daniel FERTIN, Thierry GILBERT, Michaël LESCUREUX, Eric MASSÉ, Jean-Baptiste PEYRAUD, Daniel TRUCHY

Membres absents excusés

Gilles BERNARD, Florence VIÉ

Point sur le championnat

Ajout pour la 1ère journée de championnat : match Brienon/Chéroy : 0-3 et 0 pour Brienon en raison de joueurs non licenciés.

5ème journée de championnat du 26/10/14	
Carton jaune (amende de 3 €)	Logan SIMON (FC Saint-Valérien) Ibrahim BOURFISS (EE Saint-Valérien) Sébastien GUILLOT (Villeneuve-l'Archevêque) Vincent RENCOULE (Villeroy)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Les Bries et Joigny (groupe non indiqué) Brienon (nom du dirigeant non indiqué) Alliance Nord (groupe non indiqué + case pharmacie non cochée)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Avicenne, Vergigny (feuillelet bleu) Brienon, Chailley, EE Saint-Valérien, Senan 1 (feuillelet blanc)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Joigny 2 (forfait de 25 € pour 7 photos manquantes)
Non présentation de licence (amende de 5 €)	Stéphane WILLIG (Saint-Martin loisirs)
Défaut individuel de licence (amende de 5 €)	Brienon (forfait de 25 € pour 5 licences)
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Véron et Villeneuve-l'Archevêque
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Chéroy</u> score match Neuvy-Sautour / Chéroy : 3-0 et 1 pt pour Chéroy qui devra se déplacer au match retour du 15 mars 2015

6ème journée de championnat du 02/11/14	
Carton jaune (amende de 3 €)	Hicham BENNOUR (ACSRA) Jean-François CASTEX (Paron Noé 1) Mickaël DUFOUR (Saint-Sérotin)
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Bussy-en-Othe, EE Saint-Valérien
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Villeneuve-l'Archevêque (nom du dirigeant non indiqué) Neuvy-Sautour (n° licence du dirigeant non indiqué) Appoigny et Chéroy (groupe non indiqué) La Selle sur le Bied (nom de l'arbitre non indiqué) Beaumont et Alliance Nord (groupe non indiqué et case pharmacie non cochée)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Bussy-en-Othe (feuillelet bleu) Avicenne et Vergigny (feuillelet blanc)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Pascal MESSADIA (Piedalloues 1)
Carton rouge direct (amende de 10 €)	Stéphane END et Anass BADDU (Envol Rive Droite), soit 2 pt de moins au championnat pour l'équipe d'Envol Rive Droite
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Mailly-la-Ville
<u>Cas particulier</u> : match Paron Noé 1 / Envol Rive Droite arrêté à la 36ème minute de la seconde mi-temps. La commission d'application des règlements réunie le 13/11/14 a entériné le score (3 à 2 en faveur de Paron Noé 1) et 1 pt pour Envol	

Coupe de l'Yonne du 09/11/14	
Carton jaune (amende de 3 €)	Anthony NAVARRO (Chevannes 2) Jonathan LEBOUTTE et Philippe MERMET (Brichères)
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Brienon et Soucy
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Soucy (manque signature de l'arbitre) Villemariery (nom du dirigeant non indiqué)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Brienon, Ormoy (feuillelet bleu)
Licence sans photo (amende de 5 €)	François DENIS (Saint-Sérotin)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	Piedalloues 2, Beaumont, Saint-Julien (2 pts de moins au championnat conformément au règlement sportif, rubrique C/3 § 4) et Bussy-en-Othe (vétérans)

Journée de rattrapage du 11/11/14	
Carton jaune (amende de 3 €)	Farid HAJJI (EE Saint-Valérien)
Non présentation de licence (amende de 5 €)	Houssen KOUTI et Nourdine BOUHADDOU (EE Saint-Valérien)

7ème journée de championnat du 16/11/14	
Carton jaune (amende de 3 €)	Steeven BOURACHON (Bussy-en-Othe) Tony JATTEAU (La Selle sur le Bied) Boris KOWALCZYK et Mathieu DOS SANTOS (Saint-Sérotin) Guillaume HARDY (Chevannes 1)
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Chailley, Montacher
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	EE Saint-Valérien (nom arbitre assistant et dirigeant non indiqués) Chailley (numéros des maillots non indiqués sur le feuillet blanc)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Avicenne (feuillet bleu) ACSRA, Stade Auxerrois 2, Joigny 2, Villethierry (feuillet blanc)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Brienon (forfait de 25 € pour 7 photos manquantes) Kevin MAHIEU (Bussy-en-Othe)
Non présentation de licence (amende de 5 €)	Mike NOVINHO et Stéphane WILLIG (Saint-Martin Loisirs) Mehdi BELMEHDI (Brienon)
<u>Cas particulier</u> : 3 cartons jaunes pour l'équipe de Saint-Sérotin, soit 1 pt de moins au classement	

Point sur les commissions d'application des règlements

6ème journée :

Carton rouge direct au joueur Stéphane END (Envol Rive Droite) sanctionné par un match automatique (09/11/14) + 2 matches fermes (16/11/14 et 23/11/14)

Carton rouge direct au joueur Anass BADDOU (Envol Rive Droite) sanctionné par un match automatique (09/11/14) et un match ferme (16/11/14)

Tournois en salle

Ils se dérouleront le 18 janvier 2015

A ce jour, seul le complexe sportif Serge Mésonès (quartier Rive Droite) à Auxerre a été réservé.

L'envoi des fiches d'inscription sera effectué dès que le lieu d'organisation du tournoi dans le Sénonais sera connu.

Point vétérans

Une réunion a eu lieu le 10 novembre 2014 au cours de laquelle une commission a été créée, elle est composée des membres suivants :

Responsable : Jacky HERVOUET

Membres : Christophe BONY, Dominique CHARTIER, Eric LAIDET, Claude TITAFARINELLA, Daniel TRUCHY, Daniel FERTIN

Principaux points actés lors de la réunion :

↳ La commission peut accorder des dérogations pour des jeunes de moins de 35 ans sur des critères bien précis (ex : jeunes en situation de handicap).

↳ Les dirigeants des équipes vétérans doivent envoyer leurs listes d'équipes à Daniel TRUCHY

Tirage des poules de Coupe

Voir tableaux annexés (visibles sur le site)

Challenge (33 équipes) soit 5 groupes de 5 et 2 groupes de 4
Qualifiés : 1er de chaque groupe + le meilleur 2ème des groupes de 5

Consolante (29 équipes) soit 5 groupes de 5 et 1 groupe de 4
Qualifiés : 1er de chaque groupe + les 2 meilleurs 2ème des groupes de 5

Les ex-aequo seront départagés successivement par le nombre de points, le golavérage particulier, le golavérage général, la meilleure attaque, la meilleure défense puis par le tirage au sort.

Information: pour la saison prochaine, les inscriptions pour la coupe se feront après le début du championnat.

Questions diverses

➤ Le club d'Esnon s'est proposé pour l'organisation des finales de la Coupe de l'Yonne qui auront lieu le 31 mai 2015. Les membres de la commission retiennent à l'unanimité cette candidature.

➤ Afin d'alimenter le site UFOLEP Yonne, notamment la page d'accueil, et pour mieux faire connaître les activités, il est demandé aux clubs de transmettre régulièrement des articles accompagnés d'une photo pour annoncer ou faire le bilan d'un événement. Ces articles et photos sont à envoyer par mail à l'adresse ufolepyonne@orange.fr

➤ La mise à disposition de l'imprimé de déclaration d'accident sur le site UFOLEP est à l'étude.

Date de la prochaine réunion le vendredi 9 janvier 2015 à 19 heures
--

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU